

BPJEPS ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS

Au sein d'une (ou de plusieurs) structure(s) et dans le cadre de son projet d'animation, le titulaire du brevet professionnel mention APT réalise des prestations visant : Au développement et au maintien des capacités physiques individuelles dans un objectif de santé et de bien-être / À la découverte, la sensibilisation et l'initiation en sécurité à des activités physiques ou sportives, diversifiées pour tous les publics / À l'éducation et à la citoyenneté / Au respect de l'environnement dans une démarche de développement durable.

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
Diplôme de niveau 4, inscrit au RNCP 28573
FORMACODE : 15454 - Activité physique et sportive
NSF : 335 - Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Objectifs de la formation

- UC 1** - Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC 2** - Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC 3** - Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention APT
- UC 4** - Mobiliser les techniques de l'option APT pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

Contenu de la formation

Pédagogie / Publics / Activités ludiques

Anatomie-Physiologie

Règlementation

Gestion de projet

Activités de pleine nature et entretien corporel

Laïcité / Développement durable / Appréhender le handicap / Lutte contre la maltraitance

Suivi individualisé en structure et certification

Méthodes pédagogiques

- Enseignement spécialisé dispensé par une équipe de formateur validée par la DRAJES d'occitanie (Formation en centre à 70% théorique et 30% pratique).

- 420 heures de pratique en situation réelle dans le cadre d'un emploi ou de stage.

- Suivi personnalisé (au moins 5 fois dans l'année) des stagiaires dans les structures d'accueil (emploi ou stage)

Évaluation

Certification des UC lors de 5 épreuves supervisées par la DRAJES d'occitanie (donc EPMSP)

Durée

609 heures de formation théorique en centre

Le candidat peut bénéficier d'allégements et demander un planning personnalisé.

420 heures de stage ou d'emploi dans le domaine d'activité de la mention choisie.

Formation accessible en alternance

Dates à retenir

1 session par an de Janvier à Décembre

Modalités d'accès

Prendre rendez-vous pour validation du projet

S'inscrire avant l'entrée en formation

Réussir les tests d'entrée

Participer à un entretien individuel

Être titulaire du PSC1 et avoir réussi les tests d'entrée en formation.

(Tests organisés environ 1 mois avant le premier de jour de formation)

Suite de parcours

En étant titulaire du BPJEPS, vous pourrez donc devenir animateur ou éducateur sportif dans une entreprise ou association en rapport avec la mention de votre diplôme.

Si vous ne souhaitez pas entrer tout de suite dans la vie active, poursuivez vos études. En effet, même avec l'obtention de votre diplôme, vous pourrez préparer le concours de la fonction publique hospitalière (pour devenir animateur) ou de la fonction publique territoriale (pour devenir animateur territorial ou éducateur territorial des activités physiques et sportives) ou faire un DEJEPS.

Public

Tout public.

Renseignements

Boris LOMBART : 09.81.26.93.91 / b.lombart@1630formation.fr

Financements : Nous pouvons vous assister/informer sur les possibilités de financement et vous accompagner sur les demandes de prise en charge.

Coût de la formation : 9 à 15€ de l'heure.

Notre établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite. Notre référent handicap peut vous accompagner dans la construction de votre parcours.